

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
*Réunion du Conseil Municipal*  
*6 avril 2010*

**APPROBATION COMPTES DE GESTION 2009, TENUS PAR LE RECEVEUR.**

Les Comptes de Gestion, établis par le Percepteur, étant conformes aux comptes administratifs, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les Comptes de Gestion du receveur pour l'exercice 2009.

**ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2009 (SOUS LA PRESIDENCE DE MR LIONEL SALÉ – ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES).**

**BUDGET PRINCIPAL**

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		353 161,02	26 113,63	
Opé° exercice 2009	577 724,91	784 129,74	301 063,63	231 826,29
<b>TOTAUX</b>	<b>577 724,91</b>	<b>1 137 290,76</b>	<b>327 177,26</b>	<b>231 826,29</b>
Résultats de clôture		559 565,85		95 350,97
Restes à réaliser			166 009,50	9 509,50
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>577 724,91</b>	<b>1 137 290,76</b>	<b>493 186,76</b>	<b>241 335,79</b>
<b>RESULT DEFINITIFS</b>		<b>559 565,85</b>	<b>251 850,97</b>	

*D'où un résultat définitif d'ensemble (investissement + fonctionnement) : + 307 714,88 euros.*

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		7 997,83	9 946,14	
Opé° exercice 2009	25 395,43	25 823,62	12 098,24	18 146,14
<b>TOTAUX</b>	<b>25 395,43</b>	<b>33 821,45</b>	<b>22 044,38</b>	<b>18 146,14</b>
Résultats de clôture		8 426,02	3 898,24	
Restes à réaliser				
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>25 395,43</b>	<b>33 821,45</b>	<b>22 044,38</b>	<b>18 146,14</b>
<b>RESULT DEFINITIFS</b>		<b>8 426,02</b>	<b>3 898,24</b>	

*D'où un résultat définitif d'ensemble (investissement + fonctionnement) : + 4 527,78 euros.*

**AFFECTATION DES RESULTATS**

**Budget Principal**

- Apurement du déficit d'investissement, y compris les restes à réaliser : 251 850,97 euros.
- Report en section de fonctionnement, budget 2010 : 307 714,88 euros.

**Budget Annexe ASSAINISSEMENT**

- Apurement du déficit d'investissement : 3 898,24 euros.
- Report en section de fonctionnement, budget 2010 : 4 527,78 euros.

## CREATION BUDGET ANNEXE TRANSPORTS.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE la création**, à compter de l'année 2010, **d'une régie de transports dotée de la seule autonomie financière**.

Monsieur le Maire est chargé de faire procéder aux formalités d'inscription au Registre des Transporteurs.

## BUDGETS PRIMITIFS 2010.

Adoption des budgets primitifs 2010, à l'unanimité, résumés comme suit :

### a) Budget Principal

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
<b>TOTAL</b>	1 028 293,54	1 028 293,54

### FIXATION DES TAUX DES IMPOSITIONS LOCALES

A l'unanimité il est décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales, qui demeurent les suivants :

	2010 Commune
TH	<b>15.66%</b>
FB	<b>14.24%</b>
FNB	<b>57.89%</b>

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
<b>TOTAL</b>	663 031,35	663 031,35

- Certaines dépenses et recettes seront individualisées, en section d'investissement, dans les opérations suivantes :
  - Ensemble Sports et Loisirs
  - Local Entente Bouliste
  - Local ACCA
- L'inscription en opérations non individualisées – section d'investissement :
  - A l'article 204151 – Travaux d'éclairage public + stade du Tremblant ;
  - A l'article 2118 – dépenses liées à l'achat de parcelles ;
  - A l'article 2151 – dépenses de reprofilage, revêtement de chemins communaux, busage de la rue de Mougnette ;
  - A l'article 2158 – des dépenses d'équipement pour l'atelier technique, dont un tracteur, une balayeuse, un broyeur, une remorque ..., des panneaux routiers, du mobilier, du matériel de vidéo projection ... ;
  - A l'article 2313 – des travaux liés notamment à la salle de réunions, à l'ancienne Gare, au pigeonnier ... .

### b) Budget Annexe ASSAINISSEMENT

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
<b>DÉPENSES</b>	29 886,78	16 098,24
<b>RECETTES</b>	29 886,78	16 098,24

### C) Budget Annexe TRANSPORTS

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
<b>DÉPENSES</b>	20 000,00	0,00
<b>RECETTES</b>	20 000,00	0,00

## DELIBERATIONS SE RAPPORTANT AU BUDGET PRIMITIF.

- Accord pour le versement de la somme de 600 € au rdais paroissial pour le fleurissement de l'église.
- Revêtement chemins ruraux : accord unanime pour procéder au reprofilage et au revêtement de tout ou partie des chemins ruraux suivants : Bouyrié en partie, Larquier, Coucut, Cazalet, partie devant entrée salle des fêtes, une partie du bas côté avenue du Comte de Dampierre.
- A l'unanimité, il est décidé l'octroi des subventions suivantes aux associations ayant fourni l'ensemble des justificatifs exigés ;

<b>Associations</b>	<b>Montant</b>
Donneurs de Sang Bénévoles Pays Grenadois	100,00
Prévention Routière	150,00
Coup de Pouce	80,00
Ecole de Musique de Castandet	600,00
Etoile Sportive Vignalaise	300,00
Centre de Loisirs d'Aire-sur-l'Adour - année 2009	75,00
Association des Maires	411,80

## DOSSIER FEC 2010 – FONDS D'EQUIPEMENT DES COMMUNES

La demande de subvention au titre du FEC 2010 (Fonds d'Equipement des Communes) portera sur les dépenses relatives à l'acquisition d'un tracteur.

## INFORMATIONS - DIVERS

- **SERVICE MEDECINE PREVENTIVE – CDG 40** - Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'adhésion au service de médecine préventive.
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et une voix contre DÉCIDE de régler, au Garage Colas, le montant 90 € correspondant à la franchise appliquée lors du sinistre du 28 mai 2009.
- Pas de suite favorable aux demandes de subventions formulées par :
  - Mission Locale Landaise
  - Cultures du Cœur Landes
  - L'Association Française contre les Myopathies (AFM)
  - Les Restaurants du Cœur
  - Association Française des Sclérosés En Plaques (AFSEP)
  - Elu(e)s contre les violences faites aux femmes
  - Association des Maires de France : soutien aux communes sinistrées par la empête Xynthia.
- Il est décidé de ne pas adhérer au service archives du CDG40.
- Affaire Commune / Consorts Fantin : Les consorts Fantin ont déposé un appel.
- Le concert de printemps aura lieu le samedi 10 avril, en l'église.
- Distribution de documents relatifs à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, à la réforme de la Taxe Professionnelle, à l'analyse de la qualité de l'eau.

- Canalisation gaz – artère du Béarn : règlement des indemnités de servitudes : 790 € versés par Topod'oc.
- Vente terrain de Marciac : la SAFER accepte la promesse de vente (pour 3 900 €) et procède aux formalités d'enregistrement.
- SAUR : le compte d'affermage 2009 est consultable en mairie.
- LA POSTE : la directrice des établissements Postaux d'Aire, Grenade, Geaune et Cazères informe de la fermeture du bureau de poste de Cazères le mercredi après-midi, à compter du 1<sup>er</sup> juin.
- ADACL : formation des élus – calendrier 1<sup>er</sup> semestre 2010.
- PLU (Plan Local d'Urbanisme) : le diagnostic définitif présenté par le cabinet URBACTIS a été refusé. Attente de la réaction du cabinet pour décider de la suite à donner à ce dossier.
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : réunion de préparation en mairie le 08 avril.
- Madame Rolande BESSEDE informe sur la manifestation « bourse multi collections » qui a eu lieu le dimanche 28 mars.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 9 avril 2010.

Le Maire,  
Francis DESBLANCS